

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 15 mai 2013

POINT VIII.1 :
Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 22 pour (unanimité) : les conventions et contrats emportant versement de subvention suivants :

Composante - Laboratoire	Référence	Partenaire	Objet	Montant
Centre Georges Chevrier	2012--0714	Editions Hermann	aide à la Publication : Léon Rosenthal	3 030 €
Bio PeroxIL	2013-0005	Université Hassan II	Convention de stage de Mme SAIH	1 308 €
Ecole Doctorale ES	2013-0122	AGROSUP Dijon	Reversement	1 000 €
PAM	2013-0063	AGROSUP Dijon	Reversement	16 470 €
CPTC	2013-0196	Editions Murmure	Aide à la Publication : Revue des Cahiers Nodiéristes	1 000 €
Biogéosciences	2013-0202	FEI Service	Contrat d'entretien	10 796 €
PAM	2013-0268	AGROSUP Dijon	Reversement	2 000 €

Composante université	Date d'arrivée	N°	Partenaire	Objet
Affaires générales	6/05/2013	5316	APUB	Versement d'une contribution financière à hauteur de 24000€ pour la mise en oeuvre du programme d'action de l'association des personnels de l'uB. Année universitaire 2012-2013 Mise à disposition de locaux à titre gracieux. CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DU CA.

Dijon, le 17 mai 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 17 mai 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 21 mai 2013